

10.09.2024 - 15:37 Uhr

Un premier pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire



Un premier pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire

Une prise de position de l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES sur l'annonce de l'abolition de la mise à mort des poussins mâles

Zurich, le 10 septembre - QUATRE PATTES prend acte de l'annonce faite par la filière suisse des œufs, selon son [communiqué de presse](#) publié récemment, de miser à l'avenir sur la détection du sexe in ovo. Bien que cette mesure représente une amélioration par rapport à la pratique actuelle, qui consiste à gazer les poussins mâles fraîchement éclos, elle reste à notre avis insuffisante pour résoudre globalement le problème sous-jacent de protection des animaux.

Dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision partielle de l'Ordonnance sur la protection des animaux l'hiver dernier, QUATRE PATTES s'est fortement engagée pour que le moment où les embryons sont considérés comme étant capables de ressentir la douleur ne soit pas défini par la filière avicole, mais par des études scientifiques indépendantes. Le principe « in dubio pro animale » doit s'appliquer : en cas de doute, la décision devrait toujours être prise en faveur de l'animal et la souffrance animale ne peut pas être acceptée par défaut.

Du point de vue de QUATRE PATTES, il faut pouvoir exclure sans aucun doute que les embryons de poussins soient sensibles à la douleur au moment du tri. La méthode de détermination du sexe aux jours 11 et 12 de l'incubation, telle que communiquée par le secteur avicole, soulève des questions. En effet, il existe des [études scientifiques](#) qui indiquent que la sensibilité à la douleur pourrait être présente dès le 7e jour d'incubation déjà. Cet état de fait remet clairement en question l'exclusion de la sensibilité au moment du 11e jour - une hypothèse sur laquelle s'appuie la filière avicole.

QUATRE PATTES considère que la méthode de détermination du sexe dans l'œuf n'est qu'une solution intermédiaire et symptomatique dans le système de l'élevage industriel. Il est indispensable de trouver une

solution plus fondamentale et plus durable. Il conviendrait notamment d'accélérer le passage à des modèles d'élevage qui incluent l'élevage de coqs frères et l'utilisation de races dites à deux fins - comme le prévoit notamment la solution de Bio Suisse. Du point de vue de la protection des animaux, l'utilisation de races robustes à deux fins est indispensable pour résoudre le problème des élevages à haut rendement qui engendrent des souffrances. Ce n'est qu'au moyen de races ayant une « performance » de ponte plus faible, mais des animaux plus sains, que le problème des élevages maltraitants pourra enfin être combattu à la racine.

QUATRE PATTES recommande aux consommateurs et consommatrices d'appliquer le [principe des 3R](#) (Reduce, Refine, Replace), autrement dit, de réduire leur consommation d'œufs et d'essayer des alternatives sans œufs. Les personnes ne souhaitant pas renoncer aux œufs sont par ailleurs invitées à veiller aux labels de bien-être animal et à l'élevage écologique de systèmes de frères coqs.

L'abandon de l'élevage à haut rendement et le passage aux poules à deux fins sont, à long terme, la seule voie à suivre pour améliorer durablement le bien-être des animaux et minimiser leur souffrance.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

L'utilisation des photos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias:

Chantal Haeberling
Communication Suisse
QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Pour QUATRE PATTES, la solution annoncée par la filière conventionnelle suisse des œufs est insuffisante du point de vue de la protection des animaux. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100922821> abgerufen werden.